



PRET A UN AMI SANS PREUVE

Par **domiev**, le **04/08/2013** à **20:09**

Bonjour,

J'ai prêté 2000 Euros à mon ex-compagnon (nous n'avons jamais été ni mariés, ni déclarés concubins, ni enfant en 20 ans).

Nous nous connaissons depuis 30 ans, je lui ai fait confiance et au mois de février de cette année je lui ai prêté cette somme via 5 retraits CB sur ma banque.

Ce ne devait être que pour quelques jours...

Evidemment il n'a pas pu (ou pas voulu ?) me rembourser.

Quelques temps plus tard, lorsque j'abordais le sujet, au mieux, il faisait un signe de la tête en marmonnant, par la suite il éludait la question et au pire, après quelques mois je n'osais pratiquement plus lui en parler car il se mettait dans d'incroyables et violentes crises de colère suivies de critiques et d'insultes à mon sujet. A l'heure actuelle, il refuse purement et simplement de me parler. Si je téléphone il ne décroche pas, de même les messages, qu'ils soient par mail, par sms ou sur messagerie vocale restent invariablement sans réponse.

Quel recours puis-je avoir puisque je n'ai aucune reconnaissance de dettes ? Je précise qu'au moment du prêt j'étais très fatiguée et je suis invalide. Vous remerciant des conseils ce que vous pourrez me donner, Cordialement.